MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER 2017 CORREZE

veut-il Social boutique PAGE 5 fermer M D T

CORREZE

QUOTIDIEN D'INFORMATION RÉGIONALE ET NATIONALE - 1,10 € - N° 22204 - www.l-echo.info «Le Bonheur existe et j'y crois» (Louis Aragon)

enouve ab

PAGE 3

A l'initiative d'un groupement de propriétaires forestiers, la création d'un fonds forestier régional voit le jour. L'objectif est de contribuer au maintien de la ressource.



sur la défense Sécurité Polémique

iranienne Pages FRANCE-MONDE



du côté Le vide de ogement Macron Pages FRANCE-MONDE

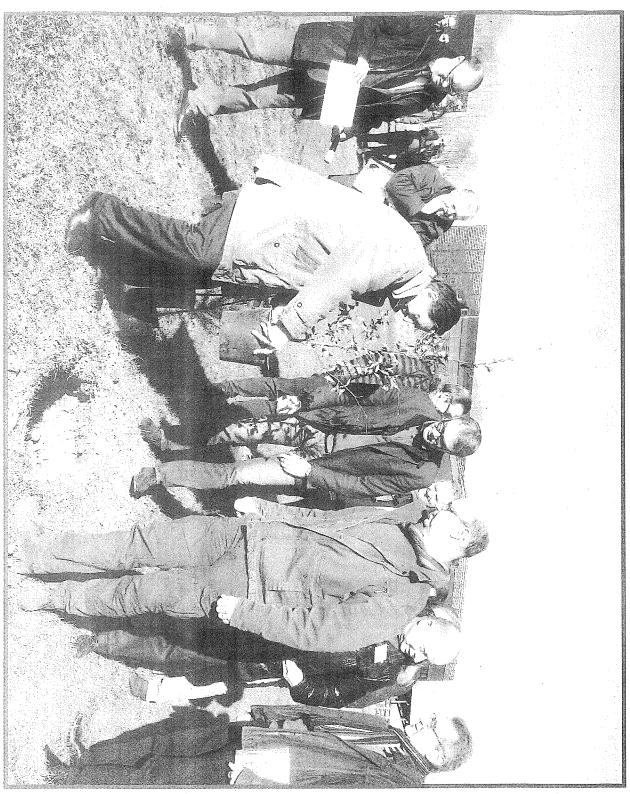
METHANISATION louvelle-Aquitaine? gaz naturel en

Page 2





grand public reboiser et a Un fonds forestier en Limousin vient de voir le est porté par le syndicat des propriétaire privés du Limousin acteurs bois représente 11.000 emplois en Limousin. initiative importante té par le syndicat des propriétaires forestiers du Limousin et financé par l'ensemble des de la filière bois et par un fonds participatif bublic pour aider les 140.000 propriétaires à et ainsi préparer la forêt de demain. Une importante lorsqu'on a en tête que la filière es 140.000 propriétaires à la forêt de demain. Une jour. II



Trois essences, (hêtre, châtaignier et douglas), ont été plantées au pôle de Lanaud, le jour du lancement de ce fonds

O LE CHIFFRE

MIQUE DE POIDS UN ATOUT ÉCONO-

pied et une production biolo-gique de 4,8 millions de m³ par an, le Limousin est la 3º région la plus productive de France Avec 90,5 millions de m³ su

Toute la forêt n'est pas exploitée mais la forêt productive doit être pérennisée sinon, d'ici 10 ans, ce seront 15 000 hectares qui manqueront pour l'approvisionnement de la filière forêt-bois en

économique : elle géna 30.000 emplois induits l'agriculture en terme de poids économique : elle génère Bien que jeune, elle constitue le second secteur d'activités après sement, la forêt limousine est constituée de deux tiers de feuillus et d'un tiers de résineux Avec ses 33 % de taux de boisement, la forêt limousine est

Par Fatima Azzoug

Renouveler

imousine

syndicat des propriétaires forestiers privés du Limousin. Il explique que l'association veut pérenniser la forêt. «Ce projet avait été lancé par l'ancien président du conseil régional du Limousin, Jean-Paul Denanot» explique Olivier Bertrand. Il rappelle que longtemps, la forêt n'a été utilisée que pour le bois de chauffage et pour la construction, avant de servir de support à d'autres activités comme l'industrie porcelainière ou de la tannerie. On apprendra également, au moment du Forestier en Limousin, comme le précise Olivier Bertrand, président de ce fonds et par ailleurs à la tête du -nciter les propriétaires à planter et à replanter. Telle est l'ambition de l'association du Fonds

fait de son homogénéité géogra-phique et de son potentiel en matière première», souligne Olivier Ber-trand. Aujourd'hui, plus d'un demi-million d'hectares sont consacrés à la forêt en Limousin. Si aujourd'hui la filière, qui va de l'industrie internationale à la start-up, s'est considérablement développée, les forestiers constatent un non renouvellement de la forêt. D'où le lancement de ce fonds forestier. Le président Berjusqu'à 11.000 hectares par an. «Ce nouvel espace végétal, dont la crois-sance due à son adaptation, constilancement de ce fonds qui a eu lieu au Pôle de Lanaud, que depuis les années 60, la forêt limousine a pu se développer grâce à un fonds fores-tier national. Dans les années 1980, les surfaces de plantation ont atteint exemple unique en France du son maintien par la pérennisation et l'amélioration de son domaine forestier». Il explique que ce fonds servira à renouveler des parcelles, ce qui devient une nécessité. Il évoque par exemple le déséquilibre économique, pour certaines essences, entre le produit de vente et le gâts commis par le gibier. «Face à cette situation, notre filière s'est mise autour de la table pour réfléla plantation, rappelant la tempête de décembre 1999, ou encore les désurer son développement et surtout souhaite agir concrètement pour asdans un cadre naturel où les risques sont multiples. «Notre filière bois trand estime qu'il ne faut donc ne pas per-dre de vue que les forestiers travaillent sur un matériau vivant les aléas climatiques et sanitaires sur coût de replantation et d'entretien,

chir à des actions concrètes en vue d'endiguer cette tendance au non renouvellement. De ses travaux, il est ressorti qu'il devenait impératif de lancer une remobilisation générale pour la pérennisation de la totalité de la forêt, d'où ce fonds fotalité de la forêt de la fotalité de la forêt de la fotalité de la fotal «Nous devons

TO HOUSE anticiper la forêt

OLIVIER BERTRAND

restier». Prenant conscience de la rareté de l'aide publique, les forestiers ont choisi, pour le financer de s'appuyer sur trois piliers : la filière elle-même, le monde économique

qui reboisent. Ils percevraient entre 500 et 1000 euros par hectare, sachant qu' un montant minimum de 25 % des travaux doit être investi par le propriétaire. L'aide pourra êtremboursable ou d'aide directe en fonction des capacités financières et fiscales du fonds. Un site dédié au Fonds Forestier en Limousin est oul'Etat accompagnent également cet-te démarche. Ce fonds, qui s'inscrit dans la mission d'intérêt général dévert pour le financement participatif et pour les propriétaires finie par la loi d'Avenir pour l'agri-culture, l'alimentation et la forêt, hors de cette filière et enfin sur le grand public au moyen d'un finan-cement participatif. La Région et bénéficie à tous les forestiers privés remboursable ou d'aide directe .fondsforestierlimousin.fr sous forme d'avance

L'ECHO - 3 - Mercredi 1º février 2017